

## Interview

### Quatre questions au recteur Gérard-François Dumont

#### Professeur à la Sorbonne, Président de la revue *Population & Avenir*\*

Comment évolue la population de la France ? Quels sont les déterminants de l'évolution de la démographie et quelles sont les conséquences socioéconomiques et sociétales ? Pour répondre à ces questions AssetFi MS a rencontré le recteur Gérard-François Dumont

À l'horizon 2025, quels sont les facteurs qui vont agir le plus sur l'évolution de la démographie de la France ?

L'étude des facteurs qui agissent sur l'évolution de la démographie de la France conduit à distinguer ce que l'on appelle les déterminants proches, les déterminants lointains et les déterminants « lointains-lointains ». Ces déterminants concernent d'une part le mouvement naturel, c'est-à-dire l'évolution possible de la natalité et de la mortalité : le nombre de naissances va-t-il augmenter ou diminuer ? La mortalité va-t-elle baisser ou croître, donc l'espérance de vie va-t-elle continuer d'augmenter ou au contraire régresser ?

L'évolution de la population de la France dépend d'autre part du mouvement migratoire : le nombre d'habitants en France, à l'horizon 2025 dépendra, d'une part, du nombre de personnes qui seront venues habiter en France, et d'autre part, du nombre de personnes habitant en France mais qui auront décidé de partir habiter à l'étranger.

Concernant la natalité, les **déterminants proches** tiennent à l'évolution de la fécondité et à celle de la composition par âge, soit la propension des femmes et des couples à avoir des enfants, et l'évolution future du nombre de femmes en âge de procréer. Ce nombre dépend d'une part d'une quasi-certitude, c'est-à-dire de

l'arrivée à l'âge de la fécondité de générations déjà nées ; mais il dépend aussi de la migration sous ses deux aspects : l'arrivée éventuelle d'immigrants relativement jeunes arrivant en France et, en conséquence, ayant des effets sur la natalité française, et le départ éventuel de jeunes Français, notamment diplômés de l'enseignement supérieur, vers l'étranger et participant à la natalité d'autres pays.

En matière de mortalité, les projections sont facilitées puisque nous connaissons, sous réserve de leurs mouvements migratoires, les effectifs des personnes arrivant à des âges avancés dans les prochaines années. Toutefois, des changements peuvent modifier les conditions de mortalité. Ils peuvent être positifs, par exemple si on parvient à guérir des cancers ou à diminuer de façon significative les maladies cardio-vasculaires, ou négatifs, si les problèmes de financement de l'assurance maladie provoquent une détérioration du système sanitaire.

En ce qui concerne la migration, ses déterminants proches combinent les possibilités concrètes de circulation migratoire avec un jeu de répulsion/attraction. La France sera-t-elle attractive ? Sera-t-elle toujours aussi répulsive pour ses propres diplômés de l'enseignement supérieur ? Des pays étrangers vont-ils être répulsifs au point que des habitants vont souhaiter les quitter pour venir en France ?

\*Auteur notamment de *Populations et territoires de France en 2030* (L'Harmattan), [www.population-demographie.org/revue03.htm](http://www.population-demographie.org/revue03.htm)

Parmi les **déterminants lointains** du mouvement naturel, il faut citer le niveau de vie, les comportements alimentaires, ceux de prévention sanitaire, la qualité de l'environnement, etc. Concernant ceux du mouvement migratoire, il faut examiner la nature de l'éducation – ouverte ou fermée à l'idée de migrer –, le niveau d'ambition, les soucis d'aménité ou l'attraction pour certains marchés de l'emploi.

Au-delà des déterminants proches et lointains figurent les **déterminants « lointains-lointains »**. Ce sont, pour la fécondité, la politique familiale et le fait de savoir si la France est une société qui va continuer de considérer que, dans la vie d'une femme, avoir un enfant est quelque chose de naturel, ce qui n'est pas le cas en Allemagne, par exemple. L'attitude vis-à-vis de l'accueil de l'enfant, relativement favorable en France ces dernières décennies, va-t-elle augmenter ou au contraire baisser, jusqu'à retrouver la mentalité malthusienne que la France a connue dans le passé ? Ainsi la natalité est influencée par les facteurs politiques et des facteurs culturels.

Dans les déterminants « lointains-lointains » de la mortalité, insistons sur le comportement des populations. Vont-elles consommer davantage ou moins de drogues, d'alcool, etc. ? C'est en effet un facteur fondamental de mortalité : lorsqu'on parle de la mortalité par accident de voiture, une part considérable est, en réalité, liée à la combinaison de la drogue et/ou de l'alcool. Nous devons donc nous demander si les règles de vie des populations s'appliqueront à davantage ou moins de prévention sanitaire.

En matière de migration, un des déterminants « lointains-lointains » tient à la poursuite ou à l'apparition de graves crises géopolitiques, ou le contraire. Pour l'exprimer précisément, si un régime politique islamiste s'empare d'un pays du Sud francophone, cela pourrait pousser des centaines de milliers de ses ressortissants à migrer vers un autre pays francophone qui serait probablement la France. Ou bien, au contraire, les pays du Sud vont-ils déployer des politiques de développement leur assurant une

belle expansion économique et sociale, et donc écarter tout facteur de répulsion ?

Un autre déterminant « lointains-lointain » est lié à la gouvernance politique. Celle de la France se traduira-t-elle par une attractivité, souhaitable pour les personnes les plus qualifiées, car il y a en ce domaine une concurrence internationale entre les pays ?

Au total, il importe donc de ne pas se contenter d'une projection, fût-elle désignée « centrale » ou « moyenne », car l'action des déterminants « lointains-lointains » et des déterminants lointains sur les déterminants proches, souvent quantifiables, peut se traduire par des évolutions fort disparates dans leur résultat comme dans leur cheminement.

**Comment expliquer la résilience de la ruralité en France ?**

Le mot résilience ne semble guère adéquat car on ne peut dire que la ruralité en France serait en train de retrouver ses propriétés initiales après avoir subi différents processus, comme l'ère industrielle ou la montée du tertiaire. Le mot résistance pourrait aussi être employé si la ruralité demeurerait en dépit de ces processus. Mais il faut parler de renaissance, de nouvelles dynamiques. En effet, depuis une bonne quinzaine d'années, le taux de croissance de la population rurale est supérieur à celui de la population urbaine, même si ce n'est pas toujours aisé à mettre en évidence à partir des concepts discutables utilisés par l'Insee et fort différents de ceux d'Eurostat. Ainsi, entre les recensements de 1999 et 2013, le taux de croissance démographique des communes peu ou très peu denses a été, en moyenne bien entendu, supérieur à celui de la France métropolitaine (Population & Avenir, n° 731) et, donc, des communes les plus peuplées.

L'une des raisons tient à ce que l'innovation territoriale n'est pas corrélée à la dimension démographique ou géographique des territoires. Elle est possible à toutes les échelles. En effet, il n'y a pas de seuil critique pour faire de l'innovation territoriale ! Dans plusieurs publications, nous avons analysé des exemples d'innovation territoriale dans des

communes de 200, de 2 000 ou de 5 000 habitants, etc. Il y a même des *startups* dans des petites communes mais on ne le dit pas.

L'innovation territoriale consiste parfois à redéployer une ressource ou un savoir-faire local qui était en train de disparaître, en lui redonnant vie au point de développer une dynamique créatrice d'emplois, comme à La Guiole ou Espelette. Parfois, c'est, en dépit d'une faiblesse, voire une absence, d'atouts objectifs, la mise en place d'une stratégie de développement local, comme à Saint-Bonnet-Le-Froid, Vitry, ou au Futuroscope.

Une autre raison des nouvelles dynamiques de ruralité tient aux résultats des gouvernances territoriales, que l'on peut, pour simplifier, répartir en deux types. Certaines des grandes villes françaises ont bénéficié d'une bonne gouvernance, d'autres guère, perdant donc relativement de l'attractivité. Plusieurs études publiées dans notre revue *Population & Avenir*, notamment dans nos numéros 725 et 730, analysent l'évolution de l'attractivité des villes de France : elle est très différenciée et, en particulier, en dépit de tous ses atouts, l'agglomération de Paris, pourtant la plus peuplée d'Europe, a perdu de l'attractivité.

Les territoires les moins attractifs sont répulsifs. Ainsi, le solde migratoire de l'Île-de-France est négatif de 50 000 personnes par an ! La forte immigration internationale qui y arrive est inférieure au nombre de Franciliens qui partent face à la détérioration des transports publics, à la qualité de vie amoindrie par les erreurs faites en matière de politique de l'urbanisme, à la faible attractivité économique, etc.

Nous nous sommes interrogés pour savoir quelles ruralités profitent désormais d'un solde migratoire positif, parfois après un siècle et demi de forte émigration rurale, comme l'Aveyron, la Creuse ou le Cantal, donc de ce que l'on peut appeler une « émigration urbaine ».

Deux questions doivent être posées. D'abord, le solde migratoire positif n'est-il dû qu'à l'arrivée de retraités ? La réponse est claire : certes, ce solde migratoire positif comprend l'arrivée de

retraités mais il est aussi lié à celle de jeunes et d'actifs qui ont travaillé dans des grandes villes et qui considèrent qu'installer leur activité professionnelle dans la ruralité implique une meilleure qualité de vie, sans que cela détériore leur chiffre d'affaires. Des territoires ruraux connaissent ce que j'ai appelé un « phénomène de régénération ». Le solde naturel y est encore négatif, puisqu'ils comptent plus de décès que de naissances en raison d'une composition par âge vieillie ; pourtant, ils sont en train de se régénérer dans la mesure où la composition par âge de la population qui vient s'installer est plus jeune que celle préexistante.

Deuxième question : ne serait-ce pas uniquement la ruralité proche des grandes villes qui bénéficierait d'un dynamisme démographique ? Certes, cette ruralité à proximité des grandes villes en profite, avec l'arrivée de personnes qui préfèrent habiter en pavillon plutôt que dans certains quartiers de barres et de tours ou dans des quartiers sensibles de certaines villes. Mais ce n'est pas le phénomène majeur.

Ce dernier révèle un « effet géographique ». Selon la capacité d'attraction des territoires, la carte montre un *patchwork* de territoires ruraux bénéficiant d'un nombre d'emplois accru : certains se montrent très attractifs et connaissent une forte croissance de leur nombre d'emplois ; à l'inverse, d'autres territoires ruraux connaissent une décroissance du nombre d'emplois. Les plus attirants sont ceux qui ont su déployer des innovations territoriales sans se laisser influencer par ce que j'ai appelé « l'idéologie de la métropolisation », c'est-à-dire l'idée que l'innovation ne serait possible que dans les métropoles.

**La montée de la solitude notamment en raison du vieillissement de la population ou par choix de vie va-t-elle se poursuivre ou même se développer ?**

La montée de la solitude est notamment liée à l'augmentation de l'espérance de vie et, plus précisément, à l'écart considérable d'espérance de vie entre les hommes et les femmes, même s'il s'est très légèrement réduit ces dernières

années. Compte tenu du fait qu'en moyenne, dans les couples, la femme a deux ans de moins que l'homme, et qu'il y a une différence d'espérance de vie de 7 ans entre l'homme et la femme, l'espérance de vie moyenne en solitude d'une femme est de 9 ans, si elle ne se remet pas en couple. Sauf changements structurels majeurs, la montée de la solitude due aux différences d'espérance de vie ne devrait pas s'enrayer dans les années à venir.

Outre cet effet mécanique, la montée de la solitude est aussi due aux modes de vie, mais doit être considérée au regard d'un paradoxe. D'une part, selon les enquêtes sociologiques, le souhait très majoritaire de la population est de vivre en couple et au sein d'un couple qui dure. D'autre part, ce souhait se trouve souvent contrarié par les circonstances de la vie et, sans doute aussi, par la montée d'un individualisme facilité par toutes les technologies modernes. Cette montée se constate dans pratiquement toutes les réunions ou tous les colloques : auparavant, les personnes présentes participaient aux réunions ou étaient généralement à l'écoute de l'orateur du colloque. Désormais, nombre de personnes utilisent en même temps leur Smartphone qui se révèle un outil limitant leur implication dans un groupe, donc un outil individualiste. Certes, il permet aussi d'être en réseau avec d'autres ; mais il complique l'appréhension de l'altérité géographique proche, conduisant à stimuler ce phénomène que David Riesman avait appelé dès 1950, la « foule solitaire ». La tendance lourde est donc à une montée de la solitude, avec davantage de ménages unipersonnels, même si la vie de ces derniers peut d'inscrire dans une dynamique avec des périodes solitaires et des périodes de vie en couple.

Les migrations résidentielles vont-elles confirmer, à l'avenir, l'attractivité des façades atlantique et/ou méditerranéenne ?

Plusieurs scénarios sont possibles concernant l'attractivité de ces façades. Si, par façade

maritime, il faut entendre les communes littorales, la période des années 2010 montre une attractivité désormais contenue compte tenu notamment du coût foncier du littoral. Le numéro de *Population & Avenir* de mai 2017 va présenter un dossier montrant la contraction du dynamisme démographique des communes littorales, sous l'effet du vieillissement de leur population et du coût du logement qui empêche nombre de jeunes foyers de s'y installer.

La question financière a des effets géographiques d'éloignement. Lorsqu'un couple souhaite habiter sur le littoral, il examine les prix, puis recule du littoral jusqu'à un territoire correspondant à son budget, ce qui peut le conduire parfois à s'éloigner à 100 km de la côte. Dans ce cas, l'attraction réelle exercée par la mer devient finalement virtuelle du fait des moyens financiers du ménage.

Un autre point fondamental –sans doute au-delà de l'horizon 2025 –résulte des éventuels effets du changement climatique. L'impact de ce dernier pourrait mettre en cause l'attractivité actuelle de territoires appréciés pour leurs aménités. En effet, certains territoires des côtes méditerranéennes ou aquitaines pourraient connaître des canicules répétitives. D'ailleurs, l'Aquitaine est considérée par le GIEC comme la région où l'augmentation de la température serait la plus importante. Dans ce cas, on peut imaginer que des populations trouvant insupportables ces canicules répétitives durant plusieurs semaines chaque année recherchent d'autres territoires moins exposés à ce risque. L'attractivité des façades atlantique et/ou méditerranéenne pourrait alors connaître un frein climatique, soit une inversion d'attractivité due au passage de l'héliotropisme positif, marqué par l'attraction vers le soleil, à un héliotropisme négatif, vers des lieux plus septentrionaux à l'écart de canicules répétitives.

Interview réalisée par Pierre Grapin  
Le 3 janvier 2017